



GT voie technologique du 23/10/2012

Objet : suivi de la mise en œuvre de la réforme engagée.

- Effectifs :

En STI2D : 1220 élèves (stables), l'ouverture au lycée de Condom n'a pas encore porté ses fruits (9 élèves), tout comme Millau (15 élèves). A Rodez (Monteils) on passe de 48 à 73. L'ouverture à Lavaur va prendre du retard (problème de locaux, peut-être en 2014 ?).

STL : biotechnologie : baisse d'une trentaine d'élève. SPCL : augmentation ! Donc en tout il y a stabilité.

ST2S : forte augmentation, 676 élèves (+200). Muret passe de 63 à 116, ouverture à 35 à Soult (Mazamet).

STG / STMG : communication = 1400 élèves, gestion = 400 élèves. Les effectifs sont stables.

- EE

Les élèves qui prennent SES + PFEG représentent 4,3 % (9% l'an dernier).

Les EE scientifiques et technologiques pèsent eux environ 64% (MPS 38 %, SICIT 19,4 % est en forte hausse, SSBL 6,2%). Les LLA (lettres, langues & arts) pèsent 20% environ.

35% des élèves en STI2D n'ont pas pris SICIT & 30 % des élèves en qui ont choisi SICIT vont en STI2D.

Sur la remarque de l'Unsa Education : rendre obligatoire les enseignements technologiques en EE, le Recteur n'a qu'un avis : « celui du Ministre ». Mais il reconnaît que « c'est une bonne idée » !

- STMG

Les IPR précisent que les enseignants sont des enseignants d'éco-gestion. Les STG datent de 2005, les réformes des différentes voies ont impulsés celle des STMG, ainsi que la chute des effectifs au niveau national (mais pas dans notre académie). Les objectifs : rééquilibrer les options, assurer l'orientation, suivre les nouvelles problématiques économiques, favoriser la poursuite d'étude.

Nouvel équilibre disciplinaire : maintenir la démarche technologique, développer l'esprit critique de l'élève, laisser une large marge de manœuvre à la liberté pédagogique des enseignants dans leur classe. Il est demandé une logique de connaissance plus élevée sur des compétences plus restreintes afin de mieux préparer l'orientation.

Les enseignants avaient une spécialité mais en 1^{ère} on leur demande maintenant d'enseigner toutes les spécialités (mercatique, informatique, etc). Les enseignants sont formés en présentiel, des plateformes d'échanges sont mises en place, le contexte est difficile. Des barrettes ont été mise en place sur quelques lycées pour permettre aux collègues d'intervenir dans leur spécialité d'origine. Il y a des formations à distance, tous les collègues enseignants en 1^{ère} sont convoqués (+ les tzh & les stagiaires). Les 4 spécialités : RH et communication, mercatique, gestion & finance, informatique.

Le profil social des élèves est spécifique (élèves ayant eu des difficultés de parcours), il faut exploiter les atouts de ces élèves qui ont des qualités pratiques prouvées. L'orientation est diverse : du BTS (étude courtes) avec possibilité d'intégrer une école de commerce jusqu'aux CPGE.

- GRH

Quelles sont les formations qui vont permettre aux enseignants d'acquérir de la polyvalence ?

Dafpic : Le dispositif « performance » est important, mais comment le maintenir sans grever tous le budget du PAF ? La question reste ouverte.

Rectorat : 11 journées de formation / enseignant dans l'académie de Toulouse en présentiel + 6 jours / spécialités, « c'est remarquable pour les STI2D » !

Il a été vu avec les chefs de travaux les équipements & les dispositions à acquérir, les résultats seront certainement là. Les « espaces d'échanges » sont favorisés.

Toutes les spécialisations desserviront à terme les enseignants de STI selon les organisations syndicales. Cela fera peut-être naître d'autres besoins en termes de pluridisciplinarité.

Les enseignants qui vont devoir choisir une spécialité sont embarrassés : aucune visibilité sur les BTS, les suppressions de classes dans les établissements.

Recteur : les choix ne sont pas irrévocables, les choix pourront être revus pendant au moins 2 ans encore.

IPR : les collègues seront accompagnés, c'est l'adaptation aux établissements qui prime.

Les enseignants de technologie en collège doivent-ils changer de discipline ?

Rectorat : ils peuvent changer de discipline pour enseigner en lycée (procédure normale de changement de discipline), mais ce n'est pas une obligation. Le CAPET technologie n'existe plus. A l'inverse, une vingtaine d'enseignants de STI a suivi la formation d'une semaine en juin pour intégrer la techno en collège : c'est très peu.

Les collègues de lycées qui veulent aller en collège sont formés : **entre un collègue qui a choisi une spécialité 1414 par exemple et un enseignant de technologie (bloqué sur du collège) qui va être prioritaire, notamment en cas de MCS ?**

Le Rectorat veut permettre aux 1414 d'accéder en collège. Rien n'est décidé pour l'instant. Les postes seront certainement ré-étiquetés, il n'y aura pas de MCS.

Si un poste de technologie est vacant, les règles du barème s'appliquent et les collègues qui n'ont pas de poste arriveront en ZR : le Rectorat juge « utile » ce reliquat au vu du manque de moyens de remplacements.

L'Unsa Education prend pour exemple l'intégration des physiques appliquées avec Physique Chimie : même si cela ne concernaient que 40 postes, il a été plus difficile de muter en physique chimie. **Il sera donc plus difficile de muter en techno aux prochains mouvements.** L'administration reconnaît cet état de fait.

